

ALGÉRIE : LES INVESTISSEMENTS

Dans cette page : [Les IDE en chiffres](#) | [Pourquoi choisir d'investir en Algérie](#) | [La protection des investisseurs étrangers](#) | [Les procédures relatives à l'investissement étranger](#) | [Les terrains et les immeubles](#) | [L'aide à l'investissement](#) | [Les opportunités d'investissement](#) | [Les secteurs où les opportunités d'investissement sont moindres](#) | [Trouver de l'aide pour des informations complémentaires](#)

Les IDE en chiffres

Riche en ressources naturelles et économiquement stable, l'Algérie a historiquement attiré des flux d'investissements directs étrangers (IDE) significatifs. Cependant, les entrées ont diminué depuis le début de la pandémie de COVID-19 et n'ont atteint que 89 millions de dollars en 2022 selon le Rapport mondial sur l'investissement de la CNUCED pour 2023, contre une moyenne triennale de 1,3 milliard de dollars entre 2018 et 2020. En revanche, le stock d'IDE a augmenté, atteignant 34 milliards de dollars en 2022, soit environ 17,4% du PIB. L'Algérie a connu une baisse significative des projets d'IDE au cours des années suivant son pic de 28 projets en 2019. Le pays a eu du mal à se rétablir complètement, ne connaissant que cinq projets en 2020 pendant l'impact de la pandémie de Covid-19 et 12 en 2022. La même année, les projets d'énergie renouvelable et alternative représentaient 25% des projets d'IDE totaux, reflétant l'influence des ressources abondantes en hydrocarbures de l'Algérie. Pendant ce temps, les produits chimiques, le charbon et le pétrole et le gaz ont chacun contribué à environ un sixième des projets d'IDE dans le pays (données du Monitor de l'Investissement). Selon les données officielles de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, les principaux investisseurs dans le pays sont les États-Unis (29 %), l'Italie (10 %), la France (10 %), l'Espagne (7 %) et le Royaume-Uni (6 %) ; tandis que les investissements sont principalement dirigés vers le secteur industriel (en particulier les hydrocarbures), la construction, le transport et l'agriculture.

Les opérateurs économiques sont confrontés à divers défis, notamment des procédures douanières complexes, des obstacles bureaucratiques, des problèmes liés aux transactions financières et une concurrence mondiale sur les prix. Les entreprises étrangères en Algérie expriment des inquiétudes concernant les changements fréquents dans les lois et règlements, accroissant ainsi les risques commerciaux pour les investisseurs. De plus, l'intégration régionale limitée et les restrictions à l'importation entravent l'utilisation des chaînes d'approvisionnement internationales. Jusqu'en 2019, la participation d'un investisseur étranger dans une entreprise algérienne était limitée à 49 % et les entrepreneurs étrangers étaient obligés de trouver des partenaires locaux pour les appels d'offres publics. Cependant, le gouvernement du président Abdelmadjid Tebboune a éliminé la restriction dite "51/49" qui exigeait la propriété majoritaire algérienne de toutes les nouvelles entreprises. L'exigence est toujours en vigueur pour les "secteurs stratégiques", identifiés comme les hydrocarbures, l'exploitation minière, la défense, l'importation de biens destinés à la revente en Algérie et la production pharmaceutique. En 2022, le gouvernement a publié des réglementations supplémentaires liées à la loi sur l'investissement adoptée en juillet. Ces réglementations stipulent que les investisseurs étrangers doivent couvrir au moins 25 % du coût total de l'investissement pour bénéficier de la rapatriation sans restriction du capital investi et de ses revenus associés. Le gouvernement a également approuvé une nouvelle loi sur les hydrocarbures, améliorant les conditions fiscales et la flexibilité contractuelle afin d'attirer de nouveaux investisseurs internationaux. Suite à la promulgation de cette loi, de grandes compagnies pétrolières internationales ont signé des protocoles d'accord avec la société nationale des hydrocarbures Sonatrach. Il existe deux principales agences chargées d'attirer les investissements étrangers : l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) et l'Agence Nationale pour la Valorisation des Hydrocarbures (ALNAFT). L'Algérie se classe 119e parmi les 132 économies du Global Innovation Index 2023 et au 164e rang sur 184 pays selon le dernier Index de la Liberté Économique.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.143	870	89
Stocks d'IDE (millions USD)	33.107	33.977	34.066
Nombre d'investissements greenfield*	6	10	4
Value of Greenfield Investments (million USD)	82	861	136

Source : UNCTAD, Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

LES FLUX D'IDE PAR PAYS ET PAR SECTEUR D'ACTIVITE'

Les pays investisseurs	2023 (dernières données officielles disponibles), en %
États-Unis	29,0
Italie	10,0
France	10,0
Espagne	7,0
Royaume-Uni	6,0

Les secteurs investis	2023 (dernières données officielles disponibles), en %
Industrie	51,0
Construction et travaux publics	15,0

Les secteurs investis	2023 (dernières données officielles disponibles), en %
Transport	15,0
Agriculture	6,0
Services	6,0
Tourisme	4,0
Santé	3,0

Source : *Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement*, Dernières données disponibles.

Les formes de sociétés préférées par les investisseurs	Société à responsabilité limitée, SARL
Les formes d'établissements préférés par les investisseurs	Filiale
Les principaux investisseurs	Pour plus d'informations, voir l'observatoire de l'investissement sur le site d'Atlas Développement.
Les sources statistiques	Office National des Statistiques

Pourquoi choisir d'investir en Algérie

Les points forts	Les points forts du pays sont : • Les faibles coûts des intrants énergétiques (gaz, carburants et électricité) ; • Une réserve de liquidités importante qui diminue sa vulnérabilité face aux variations des prix internationaux des matières premières ; • Un important potentiel en matière d'énergies renouvelables et de tourisme ; • Une main-d'œuvre qualifiée et bon marché ; • Des réformes visant à encourager les investissements étrangers ainsi que divers dispositifs incitatifs pour encourager l'investissement ; • La proximité de l'Algérie vis-à-vis de l'Europe, son positionnement géographique d'interface entre Europe et Afrique et au sein du Maghreb.
------------------	--

Les points faibles	Les points faibles du pays sont : • La lenteur de l'administration et l'hypertrophie du secteur public ; • Un climat des affaires de piètre qualité selon les agences d'évaluation internationales ; • La dépendance de l'économie aux hydrocarbures, qui induit une dépendance aux importations de biens transformés ; • L'insuffisant développement du marché régional, qui restreint l'attrait de l'Algérie pour les investisseurs étrangers ; • La complexité de la législation, notamment fiscale, et une incertitude dans l'interprétation de certains contrats ; • L'accès au foncier industriel ; • Le fort taux de chômage des jeunes ; • Un contexte géopolitique régional dégradé (Libye, Mali, tensions avec le Maroc).
--------------------	---

Les mesures mises en place par le gouvernement	Pour attirer et encourager les investissements étrangers, le gouvernement a mis en place divers dispositifs très attractifs dont la réduction des impôts sur les sociétés pour les investissements dans certaines zones géographiques, une réduction des contributions sociales pour le recrutement de jeunes, la concession de terres par entente mutuelle (qui permet de bénéficier des mêmes droits qu'un propriétaire) et des exemptions fiscales pour les projets d'exportation durant toute la durée de vie du projet. Pour plus de détails, consultez le guide d'investissement de KPMG et ANDI (Agence nationale pour le développement des investissements).
--	---

Le gouvernement s'efforce d'attirer les IDE dans les secteurs susceptibles de créer des emplois et de faire diminuer les importations de biens transformés. Plusieurs secteurs font l'objet d'incitations fiscales pour les investisseurs étrangers, dont l'industrie automobile et le secteur des énergies renouvelables.

Cependant, depuis 2008 une instruction va dans le sens d'une restriction des IDE étrangers. Jusqu'en 2019, pour chaque nouveau projet d'investissement en Algérie, la majorité de son capital (51%) devait être détenue par des partenaires locaux; cependant, cette limitation a été levée (sauf pour les « secteurs stratégiques » tels que les hydrocarbures, les mines, la défense et les produits pharmaceutiques). Le gouvernement algérien a mis en place des politiques économiques protectionnistes (quotas d'importation pour plusieurs types de produits). Néanmoins, ces dernières années, l'Algérie a bénéficié du soutien de la Banque mondiale pour

améliorer son climat des affaires.

La protection des investisseurs étrangers

Les conventions bilatérales d'investissement signées par l'Algérie	L'Algérie a signé des conventions bilatérales d'investissement avec plus d'une trentaine de pays. Elles définissent le cadre de protection des investissements étrangers en Algérie pour chacun des pays signataires. Avec les pays de l'Union Européenne, c'est l'accord d'association signé entre l'UE et l'Algérie qui régit cette question. L'Algérie est signataire de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (« Convention de New York ») et de la Convention relative au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Convention CIRDI).
Les controverses enregistrées auprès de la CNUCED	Le Navigateur de règlement des différends relatifs aux investissements de la CNUCED contient des informations sur les affaires d'arbitrage international connues engagées par des investisseurs contre des États en vertu d'accords internationaux d'investissement.
Les organismes offrant leur assistance en cas de désaccord	ICCWBO , Cour internationale d'arbitrage, Chambre de commerce internationale CACI , Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
Membre de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA)	Oui

Comparaison internationale de la protection des investisseurs	Algérie	Moyen-Orient & Afrique du nord	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	4,0	6,4	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,8	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	4,7	9,0	5,0

Source : *The World Bank - Doing Business*, Dernières données disponibles.

Les procédures relatives à l'investissement étranger

La liberté d'établissement	Selon l'ordonnance n°01/03 du 20 août 2001, toute personne physique ou morale, publique ou privée, nationale ou étrangère peut investir dans les activités économiques de production de biens et de services ainsi que dans les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et/ou de licence. Les entités privées étrangères et nationales ont le droit de créer et de posséder des entreprises commerciales et de se livrer à toutes les formes d'activité rémunératrice. En 2019, le gouvernement a supprimé la restriction « 51/49 » qui exigeait la propriété majoritaire algérienne de toutes les nouvelles entreprises, qui ne reste en vigueur que pour certains secteurs stratégiques tels que les hydrocarbures, les mines, la défense et les produits pharmaceutiques.
La réglementation concernant les prises de participation	L'acquisition d'une participation majoritaire dans une entreprise locale est autorisée en Algérie (à l'exception des secteurs stratégiques, notamment les hydrocarbures, les mines, la défense et la pharmacie).
Les obligations de déclaration	Une déclaration d'investissement est nécessaire ; elle est à faire auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Consultez les sites internet de ces organismes pour trouver plus de détails.
Demande d'autorisation spécifique	De nombreux produits sont soumis à des procédures d'autorisation préalable. Voir la liste des activités réglementées sur le site du Registre du Commerce (en Anglais).

Les terrains et les immeubles

Les solutions temporaires	Il en existe plusieurs : la domiciliation de l'entreprise au domicile privé du dirigeant, la domiciliation dans un centre d'affaires, les locations de locaux professionnels.
La possibilité d'acheter un terrain ou un bâtiment industriel ou commercial	Les investisseurs peuvent acheter des propriétés industrielles et commerciales. Il existe plusieurs possibilités: soit acheter un terrain à un propriétaire privé (la solution la plus chère), soit faire une demande au gouvernement, via le CALPI (Comité d'Aide Locale et de Promotion de

l'Investissement), qui vous permet d'acquérir un terrain à des prix abordables. Cependant, vous devez avoir un projet éligible et fiable et le gouvernement préfère généralement louer un terrain pour une durée de 33 ans, renouvelable deux fois, plutôt que de le vendre. Le bureau du CALPI se retrouve au sein du guichet unique de l'ANDI (Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement).

Les ventes immobilières sont soumises à l'enregistrement au bureau d'inspection fiscale et de publication au Centre d'enregistrement des hypothèques. Tous les contrats immobiliers doivent être enregistrés par un notaire.

Les risques d'appropriation

Selon la loi algérienne, les investisseurs étrangers ont droit à une indemnisation juste et équitable s'ils sont victimes d'expropriation. La Constitution du 8 décembre 1996 prévoit des garanties juridiquement contraignantes contre l'expropriation et confère le droit à une indemnisation équitable.

L'aide à l'investissement

Les formes d'aide	Il existe plusieurs types d'avantages pour l'implantation d'une entreprise étrangère en Algérie. Les investisseurs bénéficient également de prise en charge par l'État de certaines dépenses (droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions de biens immeubles destinés à la réalisation de l'investissement, droit fixe en matière d'enregistrement à taux réduit pour les actes constitutifs et les augmentations de capital, etc.).
Les domaines privilégiés	Une exonération temporaire de l'impôt sur les sociétés est disponible pour les entreprises d'investissement qui créent 100 emplois ou plus, ainsi que pour celles qui investissent dans certains secteurs stratégiques (c'est-à-dire les technologies de pointe, l'industrie alimentaire, la mécanique, le secteur automobile). En outre, la loi prévoit une réduction de cinq ans de l'IBS pour les entreprises qui introduisent des titres en bourse.
Les zones géographiques privilégiées	Des zones d'expansion économique ont été mises en place, localisées sur les hauts plateaux et dans les zones du sud. Elles permettent aux investisseurs participant au développement industriel régional, de bénéficier, d'une exonération, pendant cinq à dix ans de la taxe foncière sur les acquisitions immobilières destinées à l'activité économique et d'une réduction de 50 % du taux réduit des bénéfices réinvestis.
Les zones franches	Les activités menées dans les régions du sud du pays (Illizi, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Djanet, Timimoun In salah, Tamenghasset, In Guezzam) bénéficient d'une réduction de 50% sur les montants payés de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans période (ne s'applique pas au secteur des hydrocarbures). Il n'y a pas de zones économiques spéciales ni de zones de commerce extérieur dans le pays.
Organismes d'aides publiques et de financement	Le FGAR, Fond de garantie aux crédits des PME/PMI

Consultez [French Desk](#) pour trouver les banques et les sociétés d'assurances prêtes à vous accompagner en Algérie.

Les opportunités d'investissement

Les secteurs économiques clés	Les hydrocarbures, l'industrie agroalimentaire, l'immobilier, la chimie et la vente au détail.
Les secteurs à fort potentiel	En termes de besoins, l'Algérie souffre d'un déficit de logement et a de forts besoins sanitaires. En outre, l'industrie manufacturière est sous-développée : l'Algérie importe la majorité de ses biens transformés. Plusieurs secteurs de l'économie algérienne sont porteurs : santé, agriculture (actuellement, une partie importante des besoins en produits agricoles est importée), technologies de l'information et de la communication (téléphonie mobile et Internet), hydrocarbures, énergies renouvelables, tourisme, BTP, développement des infrastructures (routières, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires, etc.), traitement et gestion de l'eau, secteur bancaire, secteur agroalimentaire, défense, automobiles, grande distribution.
Les programmes de privatisation	Désormais toutes les entreprises publiques économiques sont éligibles à la privatisation, qui concerne 1 200 entreprises publiques économiques (EPE) et représente une modalité d'ouverture de l'économie algérienne à l'économie de marché consacrée officiellement par l'instauration d'un cadre législatif. Le Dispositif d'aides aux investissements est disponible en ligne sur le site du Ministère des Participations et de la Promotion des Investissements (MPPI). En 2016, le gouvernement algérien a annoncé que 66% des parts d'une entreprise d'État peu rentable pourrait désormais être rachetée par un intérêt privé, à condition qu'il soit détenu majoritairement par un ou plusieurs citoyens algériens. Cependant, les programmes de privatisation des entreprises publiques ont été critiqués par le public, car il reste un sujet

sensible. À ce jour, les entreprises publiques représentent plus de la moitié de l'économie formelle algérienne; et les privatisations ont été limitées au secteur de l'eau. Les entreprises étrangères ont pu détenir la propriété complète d'un champ pétrolifère. Le gaz de schiste devrait également être ouvert aux investisseurs étrangers. La privatisation des banques publiques a été annoncée pour 2022.

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics

Tenders Info , Appels d'offres en Algérie
DgMarket , Appels d'offres dans le monde

Les secteurs où les opportunités d'investissement sont moindres

Les secteurs monopolistiques

En principe, il n'y a plus de monopole en Algérie. Pourtant, certains secteurs d'activités sont difficilement accessibles, tels que les secteurs du tabac ou des hydrocarbures.

Trouver de l'aide pour des informations complémentaires

Les agences d'aide à l'investissement

Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement

Les autres ressources utiles

Guide d'investissement en Algérie

Les guides de l'investisseur

Guide commercial de l'Algérie - trade.gov
[Guide fiscal et commercial international de PwC](#)

Contactez l'équipe [BNPP Trade Development](#) pour trouver un expert prêt à vous accompagner en Algérie.

Consultez [French Desk](#) pour trouver les agences de développement économique prêtes à vous accompagner en Algérie.